

que valent vos trésors ?

Archéologie sous-marine...

Cette semaine, Nadine interroge Maître Philippe Rouillac, notre commissaire-priseur au sujet d'un objet trouvé... dans une rivière !



M^e Philippe Rouillac.
(Photo archives NR, Jérôme Dutac)

Les trésors ne se dénichent pas que dans les greniers ou les salles de vente ! La preuve en est, l'objet que nous soumet ici

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

Nadine a été trouvé au fond de la Sauldre, affluent du Cher, qui coule au sud de notre département. En mauvais état, il présente des manques importants. Ceci rend impossible une identification péremptoire. Ce qui est certain, c'est qu'il est en bronze. Cette couleur verte est caractéristique du « vert-de-gris », l'oxyde que produit le cuivre (un composant du bronze) en se dégradant. De forme lancéolée, il présente à la base une soie, la fine partie de la lame qui vient se fixer dans le manche, comme nos couteaux de cuisine. Cette dernière est en partie enserrée dans une gangue de rouille. D'une longueur d'environ 30 cm, ce qui pourrait être la lame présente une ondulation qui semble d'origine, ayant donc un but esthétique. Quésaco ? C'est bien tout le problème... La présence de rouille, donc de fer, nous indique que cette pièce ne peut être datée avant l'an 800 av. J.C. qui marque le début de l'Âge du fer en Occident. Mais des armes en bronze seront encore utilisées pendant longtemps. Fer de lance ? Dague à un tranchant ? Impossible, en tout cas sur photo, de... trancher ! Cette pièce dite « de fouille » n'a, quoi qu'il en soit, pas grande valeur pécuniaire, son état est bien trop mauvais. **Compter quelques dizaines d'euros.**

En revanche, elle peut présenter un intérêt considérable pour les



Si cette pièce en bronze n'a pas grande valeur pécuniaire, elle peut présenter un intérêt considérable pour les historiens et archéologues.

historiens et archéologues. Nadine, si vous avez trouvé cet objet non loin d'un champ de bataille, d'une ancienne villa, château où d'un quelconque autre site archéologique, il peut fournir de précieux renseignements aux érudits qui connaissent parfaitement l'histoire du lieu. Mais vous pourriez également être carrément tombée sur un site inconnu ! Si vous trouvez un objet « susceptible de présenter un intérêt archéologique », la loi est claire : vous devez le déclarer à la mairie de la commune sur laquelle a été faite la découverte. Il est en outre conseillé de faire également cette déclaration auprès du service archéologique de la Direction régionale des affaires culturelles d'Orléans. Si le « trésor » s'avère intéressant pour l'histoire et la

science, l'État peut demander à en disposer pour une durée maximale de cinq ans à compter de la date de sa déclaration. Cela en permettra l'inventaire et l'analyse. Il sera ensuite restitué à son nouveau propriétaire. Car un « trésor » découvert fortuitement (c'est-à-dire sans le rechercher, avec un détecteur de métaux par exemple) appartient à 50 % à son inventeur (celui qui le découvre) et à 50 % au propriétaire du terrain. Voilà qui doit vous rappeler cette fabuleuse histoire du maçon de Montrichard qui, en 2007, alors qu'il réalisait des travaux dans une maison, a déniché un pot en grès contenant près de 300 monnaies d'or et d'argent d'une valeur de 300.000 € ! Nadine, la prochaine fois sera peut-être la bonne !

en bref

SKI CLUB 41

Séjours à la neige

Le Ski-Club de Blois et de Loir-et-Cher organise des séjours de ski pendant les vacances scolaires dans les Alpes. Les séjours se dérouleront à la station de Vars-Risoul (118 pistes, 52 remontées dont un débrayable de 8 places dans le domaine de la Forêt Blanche) dans les Hautes-Alpes dans un chalet (L'Eysina) situé au pied des pistes à Vars - Sainte-Marie. Un séjour à Noël du samedi 23 au samedi 30 décembre, réservé aux familles et adultes pour un prix de 507 € tout compris (réduction pour les moins de 12 ans). Trois séjours en février : du dimanche 25 février au dimanche 4 mars 2018 (1^{re} semaine des vacances scolaires), un premier pour les jeunes de 6-14 ans, un second pour les ados de 15 à 18 ans, un troisième pour les adultes sans encadrement. Les prix (de 510 à 625 €) comprennent la totalité des prestations (voyage au départ de Blois en car, remontées sur tout le domaine, location du matériel, casques, assurance) et surtout l'encadrement des activités par des équipes diplômées. Les séjours peuvent être réglés aussi par des bons vacances ou des chèques vacances.

Les inscriptions dès maintenant au secrétariat à Vineuil 27, rue des Écoles. Tél. 02.54.42.46.35 ou par Internet www.skigliss.com

ABONNEZ-VOUS* !
À VOTRE JOURNAL

Oui, je m'abonne 12 mois
300 parutions du lundi au samedi + suppléments hebdomadiers

1 Je choisis mon adresse de livraison

Nom/Prenom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Date de naissance : _____ Tél. : _____
Email : _____

2 Je choisis mon mode de règlement

MENSUEL
28,70€/mois
12 prélèvements tous les 25 journaux à servir

● Par prélèvement automatique, tous les 25 jours à servir, je retourne simplement ce bulletin complété de mes coordonnées et je reçois un mandat prélèvement SEPA à compléter en retour. Mon abonnement débute après réception de tous les éléments bancaires.

COMPTANT
325,85€/an
300 parutions + suppléments hebdo

● Envoyer le règlement par chèque à l'ordre de La Nouvelle République.

3 J'envoie ce bulletin d'abonnement

Dans une enveloppe non timbrée à l'adresse suivante : La Nouvelle République Service Abonnements Libre réponse 98122 37049 TOURS CEDEX 1

Date et signature _____

0951 162001277-2657445

*OFFRE RESERVÉE AUX NOUVEAUX ABONNEMENTS ET NON VALABLE POUR TOUT RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT. OFFRE VALABLE UNIQUEMENT EN TRACÉ MÉTRO POLYVALENT ET JUSQU'AU 21 OCTOBRE 2017. Si ce bulletin d'abonnement est envoyé à l'adresse de la Nouvelle République, il est pris pour validé. Sélectionnez votre moyen de paiement : 12 mois. Vous devrez verser un dépôt de 100 euros au début de l'abonnement, soit 10 euros par mois pour un total de 100 euros. Le dépôt sera remboursé à l'issue de l'abonnement. Si ce bulletin d'abonnement est envoyé à l'adresse de la Nouvelle République, il est pris pour validé. Sélectionnez votre moyen de paiement : 12 mois. Vous devrez verser un dépôt de 100 euros au début de l'abonnement, soit 10 euros par mois pour un total de 100 euros. Le dépôt sera remboursé à l'issue de l'abonnement. La Nouvelle République, 555 Président Wilson, 37049 Tours Cedex 1, France. Tél. 02 54 46 50 59. Site web : www.nrc.fr. Réglementation : www.nrc.fr

Et recevez en
CADEAU !

CE PARAPLUIE

DESCRIPTION

- Parapluie pliant
- Boîtier en fibre de verre
- Ouverture automatique / Fermeture manuelle
- Poignée anti-dérapante
- Taille 100% polyester
- Mat et embouts de baleines métal
- Diamètre 103 cm
- Longueur fermé 86 cm

Fontenay-sous-bois

LES BONS PLANTS DE VOTRE PRODUCTEUR !

Ouvert 7j/7 du lundi au samedi 9h-12h30 et 14h-18h dimanche TOUTE LA JOURNÉE 9h-12h30 et 14h-18h

PENSEÉS
casse de 24 plants variés
7€90

CHRYSANTHÈMES à partir de **2€90**

CYCLAMEN Pot 15 cm Extra
7€50

QUALITÉ - CHOIX - CONSEILS - PRIX

Les Serres d'Horti Sologne

FONTENAY-SOUS-BOSSES
02 54 46 50 59 - www.hortisologne.com